N°6

SAINT-SAMSON RANCE Infos

P. 8
Environnement : L'économie de l'eau

P. 11
Le respect de la biodiversité

P. 20
École publique : Le Menhir

SOMMAIRE

03. MOT DU MAIRE

04. VIE LOCALE

- Conseils municipaux
- Liste électorale
- Etat civil

08. INFOS

- Parc naturel Régional
- Biodiversité
- Zoom sur...
- Jardins communaux

16. ANIMATION

- Activités communales
- La Bouquinette
- La Margoulette
- École le Menhir

21. VIE ASSOCIATIVE

- Sports
- ECKLA
- Saint-Samson festivités
- Les sabotées Samsonnaises

27. CALENDRIER DES FÊTES

MAIRIE
Rue du 19 mars 1962
Tél. 02 96 39 16 05
stsamson.mairie@wanadoo.fr

Horaires :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 15h à 17h30
(Sauf mercredi après-midi)
Le samedi de 9h à 12h

LES CARRELETS DE L'ESTUAIRE DE LA RANCE

Nombre d'amoureux de la Rance se demandaient ce qu'allaient devenir les cabanes à carrelets implantées sur les rives des communes de la Vicomté sur Rance et de Saint-Samson sur Rance. Un appel dans la presse lancé par les deux maires des villages concernés a permis de réunir une trentaine de personnes. Le travail de ce groupe a entraîné la création de l'Association « Les copines et les copains des carrelets de la Rance », qui a vu le jour le samedi 10 septembre dernier lors d'une assemblée générale constitutive.
L'objet de cette association est la protection, la sauvegarde, l'accompagnement de ses membres dans la réhabilitation et la mise en valeur du Patrimoine que sont les carrelets de l'estuaire de la Rance.

Cette association est ouverte à toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à la valorisation et au rayonnement de l'estuaire de la Rance. (la pêche, la nature, le calme, la balade ...).

Contacts :
Tél : 06 77 84 17 34
Adresse mail : acccr22690@orange.fr

Directeur de la publication : Loïc LORRE.
Impression et mise en page : imprimé à 750 exemplaires par Impri'Média Bretagne.
Crédit photos et illustrations : Impri'Média Bretagne, Freepik, Dinan Agglomération, Mairie de Saint-Samson-sur-Rance.
Dépôt légal : mars 2021

LE MOT DU MAIRE

Mes chers administrés, Samsonnaises, Samsonnais.

Le contexte international et ses conséquences sur notre économie et notre pouvoir d'achat, le dérèglement climatique qui a généré cette canicule estivale et la souffrance de nos ressources en eau, la pandémie du COVID 19, signent les prémices d'une nouvelle ère. Il nous faudra individuellement et collectivement aborder avec courage et responsabilité ces changements.
Avec mon équipe communale, élus et personnels, nous serons présents auprès de vous pour faire face à ces nouveaux défis.
Nous avons d'ores et déjà engagé des mesures d'économie d'énergie en réduisant notamment l'éclairage public, en mettant en place des procédures de réduction du chauffage et en optimisant les espaces nécessaires aux activités des associations.

A l'horizon de l'année 2030, nous sommes contraints de mettre en place des mesures pour maîtriser les consommations énergétiques; tous les bâtiments communaux seront diagnostiqués et des corrections seront apportées afin d'atteindre les objectifs qui nous sont fixés.
Avec rigueur et lucidité, nous nous engageons dans cette voie; nous comptons aussi sur votre collaboration responsable et solidaire.
Ces enjeux s'inscrivent, entre autres, dans une étude urbaine qui vise à mener une réflexion globale sur l'aménagement du centre bourg. Cette étude est réalisée par le cabinet « UNIVERS ». Elle doit permettre de réfléchir sur les équipements publics, sur les commerces de proximité nécessaires, les logements de résidences principales et locatifs, et la mobilité.
Elle est réalisée en associant les élus et les habitants. Une première approche a eu lieu lors de la réunion publique organisée le mardi 20 septembre à la salle des fêtes; les ateliers participatifs ont permis de recueillir des idées intéressantes. Je remercie les Samsonnais de leur implication dans ce projet.
Une prochaine réunion est prévue; votre avis est important, soyez présents !
Dans ce bulletin, nous vous informerons aussi des perspectives des travaux engagés et à venir.
Nous sommes soucieux de la sécurité de nos concitoyens; les aménagements routiers et les équipements de nos bâtiments publics retiennent toute notre attention. Merci pour vos retours qui nous permettent d'améliorer nos prestations.
Nous sommes également attentifs au bien-être de la population, notamment à l'égard de nos enfants.
Ainsi, nous avons obtenu le déplacement de l'arrêt des cars scolaires à La Croix Guillou se substituant aux arrêts du passage à niveau ou de La Meffrais, selon le sens de circulation, trop dangereux. Cette année ce changement ne concerne que les collégiens du secteur de Plouër/Rance. Nous envisageons d'apporter cette modification également pour les enfants se déplaçant vers les établissements scolaires de Dinan, pour l'année prochaine.
Nous sommes disposés à réaliser des aménagements ou des équipements de loisirs destinés aux enfants de tous âges : le Conseil Municipal des Jeunes et tous les enfants de la commune de 9 ans à 17 ans ont été invités à un moment de rencontre afin de concevoir des projets. Cette rencontre a eu lieu le vendredi 14 octobre 2022 à la Mairie.

Enfin, nous portons un réel intérêt à apporter du plaisir et de la convivialité au travers de spectacles qui vous ont été proposés. Grâce à cette activité culturelle de nombreuses personnes ont pu se distraire et se rencontrer.
De même, le dimanche 6 novembre nous nous retrouverons physiquement dans la convivialité avec les aînés de notre commune autour d'un repas servi à la salle de fêtes. Espérons que les frémissements de reprise de l'épidémie que nous observons ne viennent pas gâcher notre décision.
Je vous invite plus que jamais à ne pas baisser les bras et à faire vivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale.
Merci aux élus, aux agents communaux, pour leur implication dans la gestion communale.
Passez de bonnes fêtes de fin d'année, qu'elles soient empreintes de bonheur, de convivialité et de bienveillance.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire, Loïc Lorre

CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus détaillés peuvent être consultés sur le site internet de la mairie ou demandés en mairie en version imprimée.

■ SÉANCE DU 24 MARS 2022

1. Compte de gestion 2021 - budget commune
2. Compte de gestion 2021 - budget pôle de tourisme et de loisirs
3. Compte administratif 2021 - budget communal
4. Compte administratif 2021 - budget pôle de tourisme et de loisirs
5. Votes des taux d'imposition 2022
6. Budget primitif 2022 – commune budget annexe

■ SÉANCE DU 18 MAI 2022

1. SDE 22 – Dépose de 2 mats et 6 foyers éclairage public rue de la Mairie
2. SDE 22 – Rénovation de 5 foyers rue de la Mairie
3. SDE 22 – Rénovation éclairage public rue de Beauséjour
4. SDE 22 – Adhésion à la centrale d'achat pour la partie « entretien et renouvellement des feux de carrefour »
5. Prorogation de la convention entre la commune et Dinan Agglomération concernant la gestion des eaux pluviales urbaines
6. Tarifs du port
7. Tarifs snack bar épicerie - Camping Beauséjour
8. Avenant marché de travaux – Aménagement de la Placette
9. Reprofilage du chemin GALLO ROMAIN – accord de participation avec la commune de Taden
10. Avis installation classée pour la protection de l'environnement – SAS BIOGAZ HAUTE VILAINE
11. Suppression d'un poste de conseiller municipal délégué

■ SÉANCE DU 23 JUIN 2022 à 20H30

1. Tarifs – cantine- garderie- alsh- activités culturelles et sportives
2. Rétrocession lotissement Domaine des Pâquerettes
3. SDE 22 – Mise en conformité éclairage public le Bourg
4. SDE 22 – Travaux éclairage public en vue de la rétrocession les Quintaines
5. Convention de refacturation avec « la Rance »
6. Désignation d'un élu référent sécurité routière
7. Adoption du référentiel M57 au 1er janvier 2023
8. Conventions avec le département RD61 – aménagement carrefour et placette commerciale

■ SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022 à 20H00

1. Contrats départementaux de territoire 2022-2027
2. Décision modificative N°1- Budget communal
3. Modification du RIFSEEP
4. Convention avec Théâtre en Rance
5. Participation financière - projet éducation artistique et culturelle
6. Convention avec association « yoga et méditation pour tous »
7. Autorisation donnée au maire pour ester en justice

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes nouvel arrivant, **pensez à vous inscrire sur les listes électorales.**

Vous avez la possibilité de vous inscrire soit en mairie, soit sur le site www.service-public.fr
Dans tous les cas : vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (à vérifier en mairie). En cas de déménagement, pensez à vous inscrire à la mairie du nouveau domicile.

HORAIRES TRAVAUX

L'arrêté préfectoral du 27 février 1990 prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Vous avez la possibilité d'effectuer les démarches dans les mairies de : Dinan, Broons, Beaussais-sur-Mer, Plancoët, Matignon, Jugon-les-Lacs, ...

Pour la mairie de Dinan, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous au 02.96.39.22.43
Il est demandé aux usagers d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'ANTS : https://ants.gouv.fr/ (pour le RDV se munir du récapitulatif reçu par mail ou du numéro de pré-demande attribué), à défaut remplir un formulaire CERFA (à récupérer en Mairie).

Pièces justificatives à fournir lors du rendez-vous :
- Photo d'identité : 1 photo officielle datant de moins de 6 mois, photographe fortement conseillé (non découpée, tête nue, de face, bouche fermée, visage centré et oreilles dégagées, sans lunettes, sans col roulé, écharpe, capuche, manteau, barrettes)
- Pièce d'identité : carte d'identité et/ou passeport et sa photocopie ou toute autre pièce avec photo (carte vitale, permis de conduire...)
- Justificatif de domicile : 1 original de moins de 3 mois (facture eau, EDF...)
- Acte de naissance : copie intégrale de moins de 3 mois (nécessaire pour la vérification des accents, tirets, filiation – Obligatoire en cas de 1ère demande, perte/vol ou si la carte est périmée depuis plus de 5 ans)
- Perte ou vol : déclaration de vol (gendarmerie) ou de perte (à remplir lors du RDV en mairie) + 25 € en timbres fiscaux s'il s'agit de la carte d'identité (achat en bureau de tabac, à la Trésorerie ou sur le site internet https://timbres.impots.gouv.fr)
- Mineurs : en cas de séparation ou de divorce, jugement original précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant
- Timbres fiscaux pour passeport : adultes = 86 €, mineurs de 15 à 18 ans = 42 €, moins de 15 ans = 17 € (timbres papiers commercialisés en bureau de tabac ou dématérialisés sur https://timbres.impots.gouv.fr)

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant. Se présenter en mairie avec le livret de famille.

COLLECTE DES DÉCHETS

Pour rappel, la collecte sélective des emballages recyclables se fait en porte à porte dans des sacs jaunes. Le **ramassage des sacs jaunes** ainsi que celui des **ordures ménagères** s'effectue sur notre commune le mercredi après-midi. Pensez à les déposer dès le début de matinée.

Besoin de sacs jaunes ? Des sacs jaunes sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Les déchetteries les plus proches :

« CONILLÉ » À ST HELEN
Lundi-Mardi-Vendredi et Samedi
de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h45 (horaires fixes)
Tél : 02.96.88.23.22

« LES LANDES FLEURIES » À QUÉVERT
Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi et Samedi
de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h45 (horaires fixes)
Tél : 02.96.87.51.37

L'accès est uniquement réservé aux habitants de l'Agglomération munis de leur badge. La demande de badge, gratuit pour les particuliers, se fait auprès de l'accueil des services techniques de Dinan Agglomération, rue Bertrand Robidou à Dinan ou sur le site internet www.dinan-agglomeration.fr (se munir d'un justificatif de domicile).

Un forfait de 16 passages est crédité, au 1er janvier de chaque année, sur le badge pour les sites dotés d'une plate-forme déchets verts à accès séparé et de 26 passages pour les autres sites.

Le badge permet d'accéder à toutes les déchetteries de l'agglomération.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES		
02.04.2022	Arthur RICHARD	17 rue de la Mairie
11.04.2022	Louis LABBÉ	52 la Quinardais
30.05.2022	Mathis BERTHOULY	42 Bis rue du Domaine de la Hisse
01.06.2022	Jules GIROUX	16 rue de la Halte
10.07.2022	Antoine LEFEVRE	11 rue de Coutances
20.08.2022	Sohan PETIT	14 allée du Roncelet

MARIAGES		
09.04.2022	François GRAIGNIC Carole BUSNEL	41 rue du Guilchet
04.06.2022	Guillaume CALET Élodie THOMÉ	19 rue de Coutances
18.06.2022	Jean-Paul MADIGAND Valérie TAN	5 les Bas Courtils
25.06.2022	Marc MORIN Catherine MOUBÈCHE	38 rue de la Fontellerie
13.08.2022	Gaël VOLET Hélène GODARD	4 rue de la Métairie de la Chapelle

DÉCÈS		
05.05.2022	Hélène LANGLAIS épouse LORRE	18 rue de la Croix Guillou
03.07.2022	François JANVIER	1 rue de Beauséjour
11.07.2022	Stéphane ARCELIN	15 rue de la Mairie
05.10.2022	François LORRE	18 rue de la Croix Guillou

URBANISME

BESOIN D'UN CONSEIL SUR VOTRE PROJET ?

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est à votre disposition - sur rendez-vous - pour étudier votre projet en amont de son instruction. Il s'agit d'un organisme départemental d'information, de conseil, ouvert à tous. Il apporte une aide gratuite aux particuliers qui désirent construire ou faire construire, transformer ou aménager, un bâtiment (habitation, local professionnel, annexe, etc.).La permanence de l'architecte conseil du CAUE se tient, le 1er et 3ème vendredi de chaque mois, au Siège de Dinan Agglomération. Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous au service urbanisme de Dinan Agglomération en appelant au 02 96 87 14 14.

PERMIS DE CONSTRUIRE			
24.08.2022	CRESPEL ADAMIEC Anne	6 rue des Ricochets	Aménagement combles, châssis de toit, clôture et carport

AUTORISATIONS DE TRAVAUX			
01.04.2022	MENAGE Kévin	7 rue la Guéraudais	Clôture
01.04.2022	BARIL Alain	12 rue de la Mairie	Remplacement portes et fenêtres
04.04.2022	RAULT Gérard	17 bis rue de la Mairie	Construction pergola
23.04.2022	LE PIVER Alex	41 rue du Domaine	Ravalement et modification clôture
25.04.2022	BARBE ADAM Nathalie	8 rue de la Fontellerie	Extension habitation
26.04.2022	FERRET Dominique	13 le Vaugarni	Clôture
28.04.2022	BOTREL Stéphanie	1 impasse de la Petite Jannaie	Clôture
04.05.2022	CADES Jean-Michel	6 bis rue du Port	Construction carport solaire
13.05.2022	RETOURNE Thierry	1 bis rue de la Ville Gué	Création Velux
02.06.2022	LAPLANCHE Jean-François	2 Les Bas Guépins	Rénovation maison d'habitation
09.06.2022	GUERIN Sloane	7 rue de l'Etang	Clôture
15.06.2022	LE KER Dominique	19 rue de la Mairie	Abri de jardin
24.06.2022	BLAISE Christine	6 le Vaugarni	Clôture
24.06.2022	EUDE Yohann	14 la Meffrais	Rénovation garage
30.06.2022	QUESNEL Christophe	48 rue du Domaine de la Hisse	Création fenêtre
06.07.2022	FORBIS Morgane	33 rue des ricochets	Aménagement de garage
27.07.2022	DURAFFOURG Pierre	13 rue des ricochets	Abattage
28.07.2022	CAP SOLEIL-CSE	13 rue du Clos du Chêne	Panneaux photovoltaïques
05.08.2022	DEL BEN Manuel	10 allée du Roncelet	Création véranda
25.08.2022	Commune St-Samson	Rue du Domaine	Installation serre et abri de jardin
21.09.2022	DUFOURMANTELLE Sébastien	15 rue de la Ville Gué	Pose Velux
21.09.2022	MAILLARD Pauline	7 Domaine des Pâquerettes	Construction pergola
27.09.2022	BIENVENU Pierre-Olivier	8 la Quinardais	Construction serre

ENVIRONNEMENT

L'économie de l'eau

Nous avons calculé et regardé les consommations moyennes d'eau à la maison. Nous avons trouvé qu'une personne consomme en moyenne environ **150 L d'eau par jour en France**, lorsqu'il habite dans une maison ou un appartement standard (douches, machine à laver, toilettes....) Sur le bateau, dans nos réservoirs d'eau douce, nous avons 300L d'eau. En moyenne, les réservoirs nous permettent de tenir 10 jours pour 5 personnes.

Par conséquent, la consommation quotidienne par personne est de :

300/10/5 = 6 litres. Ceci représente une consommation 150/6 = 25 fois inférieure.

Comment expliquer une telle différence ?

Nous utilisons moins d'eau mais nous n'avons pas de machine à laver, pas de lave-vaisselle, pour les toilettes nous utilisons de l'eau de mer et nous n'avons pas de bain. Et nous faisons attention à la consommation d'eau.

La consommation des machines et autres

La consommation environ par jour ou par machine

50L par machine (en moyenne);
on les fait au port

Lave vaisselle (en moyenne) :

12L par machine
on en utilise environ 3L par vaisselle

Toilettes (en moyenne) :

20L par jour et par personne
on prend de l'eau de mer

Bain (en moyenne) :

150L par bain
on n'en a pas

Douche (en moyenne) :

20 L d'eau par douche
on en utilise 2.5L par douche

La ressource en eau est précieuse et se raréfie. Ensemble, économisons-la.

Suite aux épisodes de sécheresse de 2003 et 2011, la gestion quantitative de la ressource est apparue comme un enjeu important. Cet été, le Département des Côtes-d'Armor comme l'ensemble du territoire a connu une période de sécheresse et des températures supérieures aux normales saisonnières. Depuis le début des relevés météo en 1959, juillet 2022 est le mois le plus sec jamais enregistré en Bretagne (2,9 mm en moyenne contre 50 mm habituellement), 5 cours d'eau ont été complètement à sec.

Pour préserver la ressource, le 10 août, les mesures de restriction de l'usage de l'eau ont été renforcées et l'ensemble du département des Côtes d'Armor est passé en alerte sécheresse, dispositif maintenu en septembre. Retrouvez ci-dessous, l'exemple de communication de Dinan Agglomération qui fait appel au civisme des habitants pour réduire au maximum leur consommation. **Des écogestes simples et efficaces !**
Au quotidien, les principales sources de consommation d'eau sont l'hygiène et le nettoyage, représentant tous deux 93 % de notre consommation moyenne. Quelques exemples d'économie de précieux litres d'eau :

- lave-linge qui tourne à plein = 10 à 12 litres économisés ;
- réutiliser l'eau de l'évier ou de la douche pour arroser les plantes = 5 à 6 litres économisés ;
- utiliser un pommeau de douche économe en eau = jusqu'à 50 % d'eau économisés ;
- mettre une ou deux bouteille(s) pleine(s) dans la chasse d'eau = 1,5 à 3 litres économisés.

Des aménagements pour réduire la vitesse dans le bourg, à la Mettrie et à La Hisse

Parmi les outils visant à réduire la vitesse dans les secteurs urbanisés, la solution des écluses doubles sur voierie est régulièrement évoquée lors des réunions de riverains et validées par les commissions communales prévention-sécurité et travaux. Du reste, cette initiative s'est révélée satisfaisante lors de la mise en place exceptionnelle à l'occasion de Festirance, rue du Domaine, face à la salle culturelle et sportive en juillet dernier.

Nous allons donc mettre en place ce dispositif progressivement sur la RD 61, sur la rue de La Croix Guillou, sur la Rue de la Mettrie et sur la rue des Grippais. D'autres secteurs pourraient être également bénéficiaires de cette mesure si besoin. Des séparateurs de voies en plastique seront mis en place à titre d'essai pendant deux mois. Si cet essai démontre la pertinence de l'aménagement, des installations plus pérennes seront mises en place. Ces derniers dispositifs seront conçus en fonction de l'environnement spécifique de chaque lieu visé (avec passage cycliste si possible comme le schéma ci-dessous, avec zones de stationnement alternatifs, etc.).
En ce qui concerne la bretelle d'accès de la Croix Guillou, la neutralisation de cette dernière sera également mise à l'essai prochainement.
Tous ces aménagements vous seront communiqués par flash info et sur panneau-pocket au fur et à mesure de leur développement.

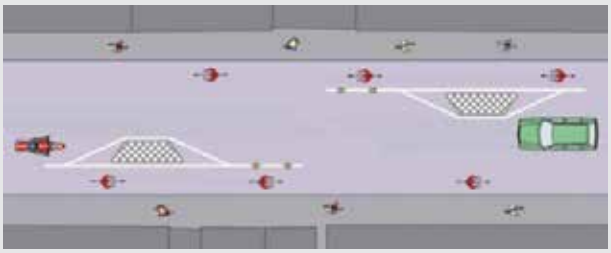

Schéma d'une écluse routière (document du CEREMA)

En chemin pour de nouvelles aventures !

Vous l'avez certainement remarqué, des petits panneaux de couleur sont apparus un peu partout dans la commune. Chaque couleur représente un circuit différent : il y en a 6 au total pour le moment. Si vous souhaitez en savoir plus sur ces circuits, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la commune, rubrique tourisme puis cliquez ensuite sur "balades".

Plus simplement, vous pouvez aussi scanner le **QR Code** ci-contre ou venir chercher un dépliant en mairie. D'ici l'été prochain, ces circuits évolueront en fonction des travaux réalisés sur certains chemins et du matériel reçu (panneaux indicateurs plus précis, barrières pour empêcher le passage des véhicules à moteur). A ce propos, nous vous rappelons que les quads et les motos sont interdits dans les chemins de randonnée.

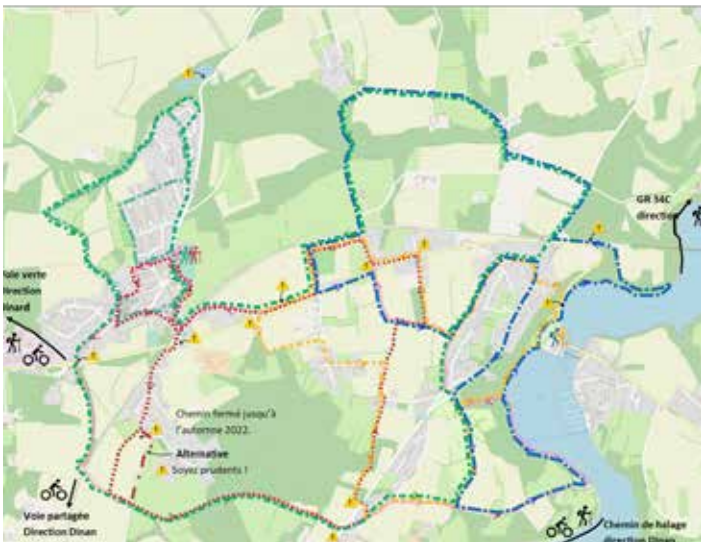

Venez découvrir le nouveau chemin des Pâquerettes du côté de la Meffrais

Le passage des chevaux est par contre autorisé s'ils circulent au pas en évitant les chemins récemment réhabilités (le temps que le sol se stabilise).
N'hésitez pas à nous transmettre vos commentaires sur ces circuits (de points à améliorer, ou de satisfaction !).

Extrait du dépliant disponible en mairie et sur le site internet :

L'étude urbaine suit son cours

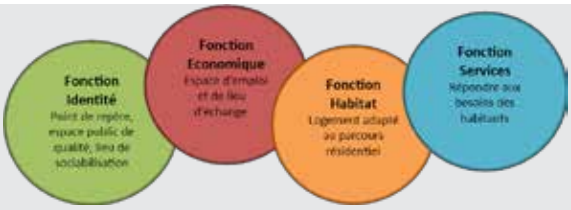

Les différentes fonctions de l'étude urbaine

A la demande de la municipalité, le Cabinet UNIVERS associé à d'autres cabinets spécialistes de l'urbanisme, de l'environnement, des réseaux... mène depuis juin une étude urbaine. L'objectif de cette étude de 10 mois est de définir un projet global de revitalisation du centre-bourg de la commune tant en matière de déplacement, d'habitat, de peuplement, de commerces que d'activités économiques.
L'étude de revitalisation du centre-bourg doit permet d'établir un diagnostic (Habitat, Économie, Population, Environnement, etc...) et à plusieurs échelles. Suite à cette phase de diagnostic, une stratégie sera construite afin de fixer le cap à atteindre.

Cette stratégie ou plan de développement sera ensuite traduite dans un plan d'action comportant notamment :

- La priorisation des actions ;
- Le repérage des outils et acteurs impliqués dans la réussite de chaque action ;
- L'identification des conditions de faisabilité des actions envisagées ;
- Les modalités de pilotage et d'animation de la démarche ;
- Des modalités d'évaluation de la démarche ;
- Des éléments de chiffrage du coût des projets.

Pour mener à bien ce travail, les élus ont souhaité associer au maximum les habitants. Une balade urbaine a ainsi eu lieu le 2 juillet afin de découvrir sur les lieux concernés les enjeux de cette étude. Au même moment, le cabinet de sociologie Mana a mené une enquête très précise auprès d'une vingtaine d'habitants. Enfin, un premier atelier de travail axé sur l'urbanisme s'est déroulé le 20 septembre.
D'autres réunions seront organisées et annoncées dans les Flash Infos des mois qui viennent et vous aurez donc encore l'occasion de partager votre vision de l'avenir de la commune.

Le projet de Parc Naturel Régional est sur de bons rails

Le 13 octobre 2021, c'est à Saint-Samson-sur-Rance que le Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude a été investi et son président élu, en l'occurrence Stéphane Perrin. Depuis, le projet a connu plusieurs étapes décisives.

Après un long travail au cours de plusieurs séminaires, le projet de Charte du Parc naturel régional a été validé le 6 juillet dernier par le Syndicat mixte de préfiguration du Parc qui regroupe les collectivités locales du territoire (communes, EPCI, départements, région).

Le dossier du Parc est à présent entre les mains de l'Autorité environnementale (à Paris) durant 3 mois pour examen.

Dès réception de leur avis, ce sera à vous tous, habitants du territoire, de donner votre avis et de faire évoluer ce projet lors de l'enquête publique qui, si tout va bien, devrait avoir lieu en décembre.

Dès que les dates seront connues, un Flash Infos spécial vous sera transmis.

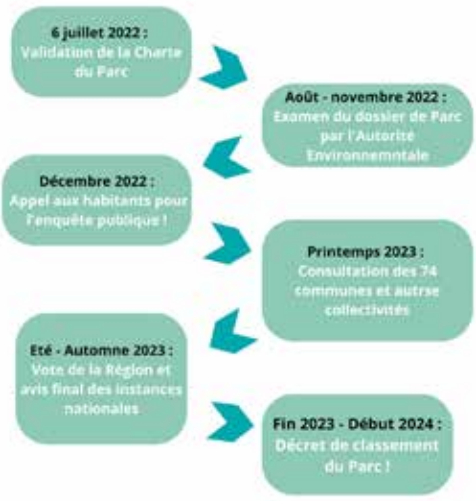

Le respect de la biodiversité, un travail de fond

Depuis un an, Saint-Samson fait partie des 20 premières communes de Dinan agglomération qui ont été sélectionnées pour effectuer un travail de fond sur la biodiversité. Cela passe d'abord par la mise à jour de l'atlas de la biodiversité : il s'agit d'un formidable outil collaboratif, une plateforme de saisie de vos observations de la faune et de la flore sauvages.

L'Atlas de la Biodiversité intercommunal : observez, cliquez, saisissez, partagez !

C'est simple, instructif et ludique pour toute la famille. Et c'est utile pour la connaissance et la préservation de la faune et de la flore de notre territoire.

→ Pour le compléter, il s'agit d'aller sur le site suivant :
(accessible directement par le QR Code)

https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/atlasdelabiodiversite/index.html

Pour faciliter la prise en main du site, Dinan agglomération propose un tutoriel : https://youtu.be/V1LzaGP2vvc

A utiliser et à diffuser sans modération !

L'Atlas de la Biodiversité Intercommunal

Quelques gestes utiles pour favoriser la biodiversité

Les parcs et les jardins publics et privés sont des refuges essentiels pour la biodiversité, encore faut-il pour cela avoir les bons gestes. Voici donc pour cela quelques conseils tirés du site de Dinan agglomération :

Une libre circulation pour la faune :
Les grillages à mailles fines, les plaques de béton dressées au sol ou encore les palissades sont autant de barrières infranchissables pour les hérissons, crapauds et autres petits habitants de nos jardins. Pour leur venir en aide et leur permettre de circuler librement, on peut créer des ouvertures d'une quinzaine de centimètres, suffisamment étroites pour ne pas laisser passer les animaux domestiques, tout en étant suffisamment larges pour la petite faune.

Un passage dans un grillage

La diversification, une source de biodiversité
Diversifier les petits habitats présents au sein des parcs et jardins permettent de démultiplier les espaces propices à un plus grand nombre d'espèces.

Il est possible de créer des tas de branchages, des buissons, des enrochements, des mares, des murets, des friches, des buttes de terre ou encore des haies. Il est également possible d'installer des nichoirs pour oiseaux, chauves-souris et invertébrés.

Ainsi, chacun pourra trouver l'habitat qui lui convient.

Une bande de jachère fleurie semée au camping par les agents

Et au prochain printemps, n'hésitez pas à semer de la jachère fleurie sur quelques mètres carrés, les abeilles vous remercieront !

Zoom sur... une espèce invasive, les renouées

La plus connue est sans nul doute la renouée du Japon, très présente sur la commune. Quelques pistes pour la reconnaître : de grandes tiges creuses rougeâtres, cylindriques, noueuses, de 2 à 3 m de haut. La fleuraison est blanche à jaune verdâtre. Les rhizomes (tiges souterraines) sont bien développés et lignifiés.

La renouée du Japon en fleurs

Pourquoi les renouées posent-elles un problème important pour la biodiversité ?

Le Fredon-Bretagne (Fédération Régionale de lutte contre les Organismes Nuisibles) l'explique ainsi : « de grand développement et de grande capacité de multiplication végétative, elles posent des problèmes de diverses natures : formation de couverts très denses réduisant fortement la biodiversité, difficulté de lutte en zone agricole et en jardins espaces verts, réduction de visibilité en paysage ouvert et en bord de route... »

Comment lutter contre les renouées ?

Le Fredon recommande l'arrachage précoce et manuel (à l'aide d'une simple fourche) qui sur de jeunes plantes de l'année a prouvé son efficacité. A l'inverse, si la renouée a colonisé le site depuis plusieurs années, l'arrache ne donne que partiellement satisfaction : excavation profonde sur deux mètres, criblage des racines, gestion des déchets par incinération, surveillance des repousses sur de nombreuses années, seront nécessaires.
Sur notre secteur, COEUR-Emeraude suit les sites concernés et a lancé plusieurs expérimentations pour tenter de trouver la méthode lutte la plus efficace.

Zoom sur... la chauve-souris

Pour renseigner au mieux l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale, un spécialiste des chauves-souris a passé un long moment dans la commune mi-juillet pour recenser les sites de nidification de l'espèce. Souvent mal perçue, celle-ci nous est pourtant particulièrement utile en capturant plusieurs centaines de moustiques par jour ! Si vous remarquez un site de nidification, n'hésitez pas à le signaler, l'espèce est en effet protégée.

A la suite des recensements dans plusieurs communes de l'agglomération, les données collectées feront l'objet d'un rapport scientifique à la fin de l'année 2022 : celui-ci présentera la diversité des espèces présentes sur notre commune et des bâtiments qui seraient susceptibles d'accueillir des chauves-souris ou tout simplement des éléments permettant de favoriser le maintien des populations si elles sont déjà existantes.

La chauve-souris

Zoom sur... le hérisson d'Europe

Mammifère semi-nocturne, il passe la journée à l'abri des regards dans un gîte sous les haies ou sous des tas de branches. À la nuit venue, il sort à la recherche d'insectes, de vers, d'escargots et de limaces, mais aussi de fruits, de baies et plus occasionnellement de petits animaux vertébrés. En cas de menace, le hérisson a la capacité de se rouler en boule, rigidifiant ses piquants de 3 cm pour dissuader les prédateurs de l'approcher.

Mais cet animal au déplacement souvent lent est victime des activités humaines (trafic routier, faune domestique, intoxications aux pesticides, noyades dans des mares et piscines). Lui permettre de se déplacer de jardin en jardin à travers les grillages et lui éviter la noyade par l'installation de point de sortie sur les zones en eau sont quelques-uns des gestes qu'il est possible de faire en sa faveur.

Le hérisson d'Europe

Zoom sur... l'orvet fragile

Ce reptile, absolument inoffensif, est un lézard sans pattes ! En effet, ce dernier a des paupières mobiles, il peut donc fermer les yeux, ce qui n'est le cas d'aucun serpent. Il est également capable de perdre volontairement une partie de sa queue, qui continuera alors à bouger pour distraire un prédateur, le temps de sa fuite.

Si l'orvet fragile est habituellement discret, il n'est pas rare de l'observer sous des pierres, des souches ou des plaques restées au sol, qui lui servent d'abris et de supports chauffants.

On peut alors le favoriser en apportant ces éléments. C'est un excellent auxiliaire du jardinier, consommant les limaces, vers, cloportes, araignées et insectes.

Les tas de compost, de fumier et globalement de végétaux en décomposition, source de chaleur, sont également des habitats importants pour l'espèce qui pourra y passer l'hiver et y pondre ses œufs.

L'orvet fragile

Quelques nouvelles des jardins communaux

Le panier d'un bénévole à l'issue de la récolte

Le jardin solidaire situé derrière la maison médicale

Depuis le mois d'avril, un groupe de 5 à 10 habitants se retrouve tous les mercredis à partir de 14h pour une à deux heures de travail dans la bonne humeur sous la direction de Joseph Argouarc'h, maraîcher bio retraité, passionné et passionnant ! Un rapide rappel du principe de ce jardin : les récoltes sont avant tout destinées aux personnes dans le besoin. Une toute petite partie est partagée entre les bénévoles pour les récompenser de leur investissement.
Cette année, ce sont des bénéficiaires du Secours populaire qui ont reçu les récoltes. Malgré la sécheresse, les premières sont satisfaisantes : ce sont ainsi des pommes de terre (400 kg), des haricots verts et des oignons qui ont déjà été donnés. Et les récoltes à venir de carottes, de betteraves, de poireaux et de choux sont prometteuses !

Joseph (au premier plan) et une partie des bénévoles en pleine récolte des pommes de terre

Intéressé(e) par le jardin, n'hésitez pas à contacter la mairie qui fera suivre ou à venir directement sur place.

Le jardin entrant dans une période plus calme, les bénévoles s'y retrouveront désormais tous les 15 jours, à savoir le 12 octobre, le 26 octobre, le 9 novembre, le 23 novembre, le 7 décembre, etc. Cette période plus calme sera aussi l'occasion de planter une haie bocagère le long de la route départementale.

Le jardin des écoliers derrière l'école

De nombreuses plantes avaient été mises en place par des habitants et des enfants du centre de loisirs. La sécheresse a empêché beaucoup de ces plantes de se développer normalement cet été mais ce n'est que partie remise !
Les prochains rendez-vous : Avec des membres de l'association du Petit jardin des écoliers, Joseph Argouarc'h a l'intention de venir travailler avec les enfants dans ce jardin pour diffuser au plus grand nombre ses connaissances.
Le jardin des écoliers va donc changer de physionomie dans les prochaines semaines :

- La jachère fleurie va progressivement être remplacée par un paillage ;
- La mare va prendre toute sa place (en espérant qu'il pleuve vraiment !) ;
- Une serre pédagogique va être implantée, ainsi qu'un abri de jardin pour y mettre les outils nécessaires à l'entretien du jardin ;
- Des tables de pique-nique vont également être implantées.

À l'initiative des enfants du Conseil Municipal des jeunes, une réflexion va également être menée avec tous les jeunes intéressés pour varier les activités dans ce secteur.

Ces initiatives vous intéressent ? Dans les prochaines Flash Infos, des rendez-vous vous seront proposés, n'hésitez pas, vous serez conquis par la bonne humeur et la bienveillance de Joseph !
Ce jardin a pu être créé grâce au soutien financier du Département des Côtes d'Armor et à celui de l'Etat par l'intermédiaire du plan de relance.

FRANCE RELANCE Plan de relance

Côtes d'Armor le Département

Le jardin gourmand derrière la salle des fêtes

Là-aussi, la sécheresse n'a pas facilité les choses. Pourtant, à notre grande satisfaction, la très grande majorité de ce qui avait été planté au printemps a survécu, donnant même des récoltes intéressantes. Pour arriver à ce résultat, le choix a été fait de laisser pousser une jachère fleurie. Cet hiver, cette jachère sera en partie remplacée par un paillage et de nombreux arbres seront plantés. Cela vous intéresse d'y participer ? Les prochains Flash Infos vous donneront le calendrier prévu pour cela.

Breizh Biodiv
LA FONDATION BRETONNE POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
une initiative de Région Bretagne
sous l'égide de FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

Ce jardin gourmand a pu voir le jour grâce au soutien financier de la Fondation Breizh Biodiv.

Les travaux à venir

La Quinardais

Malgré de gros travaux déjà réalisés (assainissement, eau potable, eaux pluviales), il reste encore quatre points noirs à régler pour les eaux pluviales (une buse effondrée à l'entrée par la RD57, une autre également effondrée dans le virage du Draulu, des buses mal raccordées dans le carrefour principal...).

Une partie des travaux sera effectuée par Dinan agglomération, une autre par des entreprises que nous avons sollicitées. Dès que nous aurons les dates d'intervention, nous vous tiendrons informés par un Flash Infos et par l'application Ma Commune Connectée. De la même manière, dès que nous aurons réglé tous ces problèmes, nous vous inviterons à une réunion sur place pour échanger sur les travaux à venir.

La Meffrais

Là aussi, la situation est complexe mais cela avance progressivement. Après de longues investigations, nous sommes en passe d'obtenir toutes les autorisations administratives nécessaires pour araser le talus qui gêne la visibilité dans le carrefour principal. Un bornage devrait bientôt être effectué et ensuite un poteau téléphonique sera déplacé.

Après des négociations compliquées avec Dinan agglomération, nous avons obtenu qu'une borne à incendie soit installée et que le réseau d'eau potable soit en partie renouvelé (partie haute de la Meffrais), nous espérons au premier semestre 2023. Il reste encore à vérifier l'état du réseau d'eau usée, ce qui prend du retard en raison de la sécheresse (il s'agit de trouver par où s'infiltrent les eaux de pluie parasites qui engorgent le réseau). Comme à la Quinardais, dès que ces problèmes seront réglés, vous serez invités à une réunion sur place.

ACTIVITÉS COMMUNALES

Un large panel d'activités culturelles et sportives, pour vous et vos enfants, est proposé par la Mairie de Saint Samson sur Rance. Ces activités sont proposées et encadrées par Stève et Pascal, les animateurs communaux et la prise en charge d'une partie du coût de l'activité par la commune, permet d'offrir aux samsonnais des temps de loisirs de qualité à des tarifs accessibles à tous.

Pour les enfants :

École de Sports : Découverte multisports (jeux de balles, raquettes, sports collectifs...).

- Mardi : 16h15- 17h45 (5-6 ans)
- Jeudi : 16h45-17h45 (7-8 ans)
- Vendredi : 16h15-17h45 (9-10 ans)

École des Arts : Initiation aux pratiques artistiques (Théâtre, cirque, musique, dessin...).

- Mardi : 16h15-17h45 (5-7 ans)
- Jeudi : 16h15-17h45 (8-10 ans)

Rock-School : Apprentissage d'un instrument de musique et création de groupe.

- Mercredi : 16h-17h (8-10 ans)
- Mercredi : 17h-18h (11-13 ans)
- Mercredi : 18h-19h (14-16 ans)

Tarif : 30 € l'année

Pour les jeunes :

Rock'n'Mob's : Création de groupe, reprises, compos...en vue de faire des concerts.

- Samedi : 12h30-14h

Théâtre d'improvisation : Une forme de théâtre moderne et énergique, sans texte appris par cœur, ou l'on crée des histoires, des situations et des personnages éphémères, avec pour seuls accessoires le corps, la voix et le cerveau, C'est un loisir à la fois créatif, ludique et défoulant.

- Samedi : 11h-12h30

Tarif : 30 € l'année

Pour les adultes :

Dynamic'Gym: Activités multisports et découverte de pratiques sportives (King-ball, badminton, renforcement musculaire, marche sportive, nordique...).

- Mardi : 20h-21h (Possibilité de rendez-vous exceptionnel le mercredi de 17h à 18h pour des activités sportives extérieures).

Théâtre d'improvisation : C'est un loisir à la fois créatif, ludique et défoulant.

- Mercredi : 20h-22h

Atelier Musique : Vous avez toujours rêvé de jouer d'un instrument de musique sans jamais oser franchir le pas ? Cet atelier est fait pour vous !

- Mercredi : 19h-20h

Rock The Town : Vous gratouillez, vous pianotez, vous tambourinez, vous chantouillez ?! Venez nous rejoindre.

- Jeudi : 19h-21h

Tarif : 56 € l'année

Des places sont encore disponibles et quelques séances d'essais vous sont proposées, alors n'hésitez pas à vous renseigner et venez essayer.

RETOUR EN IMAGE SUR...

LES ANIMATIONS GRATUITES POUR LE PUBLIC

Le 21 mai en soirée c'étaient les printaniales de Jazz en Place qui ont lancé la saison avec un beau succès pour une première édition, une soirée de musique et la reprise de grands succès de Franck Sinatra.

Le samedi 18 juin à partir de 17h a vu le retour de la fête de la musique, moment convivial mais qui s'est terminé un peu plus vite que prévu sous la pluie qui est venue gâcher la fin de la fête.

Au mois d'août 2 spectacles ont été proposés sur le parvis de la salle des fêtes : « Gardons le cap » le vendredi 5 août à 20h, un spectacle présenté par la compagnie La Guilde, une version inédite du conte de "la belle au bois dormant" et "Rosemonde", le mercredi 17 août à 19h, dans le cadre des Renc'arts, un spectacle de la LA BOUQUINETTE.

Et le dimanche 18 septembre, « parlez moi d'amour » par la compagnie Cécile Métral, s'est invité au menhir de la Tiemblais pour les journées européennes du patrimoine.

Toutes ces animations ont été des moments de plaisir partagé et de convivialité et nous espérons vous emmener toujours plus nombreux avec nous dans cette voie.

La Bouquinette

Horaires de la Bouquinette

Mardi : 18h-19h
Mercredi : 10h-11h30 / 13h30-15h
Vendredi: 16h15-17h30
Samedi: 14h-16h

Oyez Oyez lectrices et lecteurs !

Il était une fois, dans le petit village de Saint Samson sur Rance, une bibliothèque qui s'appelait la Bouquinette. Le 1er vendredi de chaque mois (hors période de vacances) à partir de 16h15, toute l'équipe de la Bouquinette était heureuse d'inviter les Samsonnais, sans limite d'âge, à venir écouter des histoires, des contes et des légendes, des sagas, des fables et des récits, préparés, lus et racontés par les enfants et les parents du village. Il était simple de s'inscrire pour partager une lecture, il suffisait de dire à haute voix, à Pascal ou aux bénévoles de la Bouquinette, la formule magique « **je voudrais lire une histoire à chocolat lectures** », et de fournir son ouvrage, quelques jours avant la date, afin de projeter, pour le public, les images qu'il contient. Après que tous s'étaient régalés de tous ces contes, les bénévoles de la Bouquinette faisaient apparaître un goûter, souvent chocolaté, pour tous les enfants. Le premier chocolat lectures depuis la rentrée scolaire a eu lieu le vendredi 7 octobre 2022 et le suivant sera le vendredi 2 décembre.
Depuis quelques mois déjà, la Bouquinette fait partie du réseau « LIRICI » regroupant une trentaine de bibliothèques de Dinan Agglomération. L'adhésion au réseau et à ses bibliothèques est gratuite et permet d'emprunter une douzaine d'ouvrages pour une durée de 4 semaines dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Un catalogue en ligne est également disponible à l'adresse lirici.dinan-agglomeration.fr

Mais les principes de service public de la bouquinette et de son équipe de bénévoles n'ont pas changé. Ils restent basés sur le conseil, l'accueil, la convivialité, la proximité. Ils s'attachent à offrir la possibilité pour chacun d'accéder aux livres, à la lecture et plus largement à la culture. Nous organisons des événements depuis plus de 15 ans (Chocolat Lectures, Soirée Cabaret, 3h sans télé...) et nous sommes vigilants à toujours vous offrir un panel de documents diversifiés et actuels (romans, polars, revues, documentaires, BD, albums, CD, DVD...).
La bibliothèque fonctionne grâce à ses bénévoles. Afin d'étoffer ses propositions et ses actions, nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre équipe. **N'hésitez pas à vous renseigner, à nous faire des suggestions, soit à l'accueil de la Bouquinette lors de votre passage ou par mail (bouquinette.stsamson@orange.fr).**

NOUS AVONS LUS, VOUS AIMEREZ (ON ESPÈRE !)

Pour les grands :
L'homme du grand hôtel (Valentin Musso)

Et si vous vous réveilliez un beau matin en ne sachant rien de votre propre vie ? Cape Cod, Massachusetts. Écrivain mondialement célèbre, Randall Hamilton se réveille dans la chambre d'un hôtel luxueux avec vue sur l'océan. Le problème, c'est qu'il ignore totalement pourquoi il s'y trouve et comment même il est arrivé là. Pire, il semble avoir tout oublié de sa propre existence, y compris le fait qu'il est l'auteur de plus de quarante romans.

Pour les enfants :
Petite fleur sauvage (Larissa Theule, Sara Palacios)

Lily-Rose adore la nature. Elle apprivoise les coccinelles, écoute chanter les cigales et se sent chez elle parmi les fleurs. Mais avec les gens, elle préfère ne pas se faire remarquer et se fondre dans le décor ! On dit souvent qu'elle est une petite fleur timide... Et si elle était juste une petite fleur sauvage ? Une histoire poétique et joliment illustrée, qui célèbre les enfants timides et réservés.

LA MARGOULETTE

Les temps de vacances ou de loisirs participent à l'éducation de l'enfant en lui permettant de s'initier à de nouvelles pratiques, de réaliser de nouvelles expériences, de faire de nouvelles rencontres et de s'approprier de nouvelles valeurs.

Aussi, nous nous attachons à mettre en place, les mercredis et pendant les vacances, des actions et un fonctionnement répondant au mieux aux attentes et aux besoins des enfants et des familles. (Ex : une large amplitude d'ouverture, des tarifs calculés sur la base du quotient familial, la possibilité d'inscription à la demi-journée avec ou sans repas...)

Ainsi ce service municipal d' Accueil de Loisirs, agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports, a pour ambition, à travers les activités culturelles, sportives, artistiques et manuelles, de permettre aux enfants et aux jeunes, de vivre un temps de découverte, de soi, des autres et de leur environnement dans un contexte de détente et dans un cadre sécurisé.

La Margoulette souhaite également faciliter l'apprentissage de la vie en collectivité, favoriser l'autonomie et l'épanouissement des enfants, les sensibiliser au respect de l'environnement et de la nature, faire découvrir aux enfants des pratiques variées et ainsi leur permettre une ouverture sur le monde, tout en favorisant la mixité, l'égalité fille/garçon, les échanges intergénérationnels, les échanges avec les élus, l'école, les associations, les habitants...

ÉTÉ 2022

Du 7 au 29 juillet, 4 semaines de loisirs ont été proposées pour les enfants de 3 ans à 13 ans. Au programme de nombreuses activités : piscine, sortie au parc de Brocéliande, plage, vélo, danse, jeux sportifs, bricolage, atelier cuisine... Une trentaine d'enfants ont participé chaque jour aux animations de la Margoulette.

Pendant ces 4 semaines 3 camps ont été organisés. 1 camp d'une nuit pour les 6-7 ans au camping Beauséjour. Les plus jeunes enfants ont découvert les joies du camping et pour la plupart d'entre eux goûté à leur première nuit sous tente. 2 camps « activités nautiques » sur la base de Bétineuc pour les enfants de 8 à 10 ans et les jeunes de 11 à 13 ans. Outre les activités voile et kayak, nous avons vécus de belles aventures de vie collective ensemble.

Pour cette rentrée 2022, nous poursuivons notre projet tourné vers l'environnement. En effet nous mettons en place une organisation et des actions afin de :

- Lutter contre les attitudes consommatrices et le gaspillage des ressources (eau, électricité, papier..) et le gaspillage alimentaire
- Limiter les déchets et en faciliter le tri et le recyclage
- Bannir des achats les produits suremballés, en portions individuelles ou conditionnés en plastique à usage unique et privilégier le faire soi même
- Proposer des repas sains et équilibrés, élaborés sur place par le cuisinier de l'école, avec des ingrédients de plus en plus bios et locaux.
- Végétaliser la cour de la garderie en y implantant des bacs à plantes, un compost, des cabanes à insectes et à oiseaux...

Afin de respecter notre engagement écologique et environnemental nous souhaitons fabriquer nous mêmes ce mobilier extérieur et faisons appel à vos dons. Si vous avez des planches de bois, du mobilier ou des petits accessoires de jardin (pots, bacs, arrosoirs, binettes...) dont vous ne vous servez plus, nous serions heureux de les recycler. Nous sollicitons également vos compétences en bricolage ou en jardinage pour nous aider à concrétiser ce projet et à encore améliorer le cadre de vie des enfants.

La Margoulette est ouverte tous les mercredis et les vacances scolaires (excepté Noël et Août) de 7h30 à 18h45.

Le nombre de places étant limité, pensez à inscrire vos enfants pour les vacances de la Toussaint !

Renseignements/inscriptions :
Stève et Pascal, Mairie de Saint Samson
02 96 39 16 05 / 06 58 78 41 01

UNE ANNÉE À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LE MENHIR...

CETTE ANNÉE ENCORE, DE NOMBREUX PROJETS ARTISTIQUES, CULTURELS ET SPORTIFS SERONT MIS EN PLACE DANS LES CLASSES :

1 • PROJET EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Les classes de Nathalie LOIS (GS/CP), Marilyn NGUYEN VAN PERIN (CM2) et Lucie BOCHET (PS/MS/GS) ont répondu à l'appel à projets proposé par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui proposait aux écoles un projet de partenariat artistique et culturel (AC), projet avec l'intervention d'une artiste à échelle de 20h/classe pour les cycles 2 et 3 et 6h pour les cycles 1. L'artiste choisie est Christine Leberre, comédienne, metteure en scène et plasticienne rennaise. Le projet débutera le 13 octobre par le spectacle « Robinsonnade » à la salle des fêtes pour s'achever le 1er décembre à 18h00 par une restitution du travail des 3 classes.

2 • PROJET EDUCATION MUSICALE

Un projet musical en partenariat avec le kiosque de Dinan sera mené pour les 5 classes de l'école sur le thème des arbres, de la forêt au fil des saisons et du bien-être. Celui-ci commencera en janvier/février 2023 avec Régis, le dumiste du kiosque.

3 • SORTIE EN FORET AVEC LA MAISON DE LA RANCE

Les classes feront chacune une animation sur le thème de la forêt : la forêt habitée – cycle 3, la forêt sensorielle et imaginaire- pour les cycles 1 et 2 . Les sorties auront lieu les lundi 3 ou mardi 4 avril 2023 en forêt de Coetquen.

4 • SPECTACLE DES JACOBAMBINS

Chacune des classes de l'école se rendra à un spectacle proposé dans le cadre des Jacobambins, (théâtre, danse, chant...).

5 • CLASSE DE VOILE

Comme chaque année les CM2 se rendront 4 jours en classe de voile à Saint-Suliac du 5 au 9 juin 2023.

6 • NATATION

Les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 bénéficieront de 10 séances de natation sur les bassins des Pommiers et des Canetons.

7 • EPS avec les éducateurs sportifs de DINAN AGGLOMERATION

les classes de CE2/CM1 et CM2 bénéficieront de 2 cycles EPS avec les éducateurs sportifs de DINAN AGGLOMERATION : athlétisme et vélo (apprendre à rouler).

8 • EPS avec l' éducateur sportif de la commune

Steve RIOU co-anime chaque jeudi pendant deux heures des séances pour les élèves du CP au CM2. Nous remercions la commune pour la mise en œuvre de ces interventions.

9 • Des mini-projets

- « La balade mathématique » des CE2/CM1, le vendredi 23 septembre, les élèves de ce2/cm1 ont cherché des droites perpendiculaires, des droites sécantes et parallèles dans les rues et chemins près de l'école.
Ensuite, ils ont travaillé sur les photos qu'ils ont prises lors de séances de mathématiques.

- La cueillette des châtaignes près de l'école, de la classe de GS/CP en octobre.

BADMINTON

C'est reparti pour une nouvelle saison de badminton. Le club de badminton Samsonnais existe depuis maintenant 25 ans et il compte à ce jour une trentaine de membres qui se retrouvent tous les lundis et jeudis de 19h30 à 22h00 dans la joie et la bonne humeur. Il est toujours possible de nous rejoindre et nous acceptons bien sûr les débutants.

Les tarifs sont de 40 € pour les adultes, 25 € pour les jeunes de plus de 13 ans accompagnés, demandeurs d'emploi et étudiants.

Renseignements par mail : bad.samsonnais22@gmail.com et par téléphone au 06 66 12 64 17.

DINAN BASKET SAMSONNAIS

DBS : UNE NOUVELLE RENTREE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

L'Assemblée Générale du club s'est tenue le 18 juin dernier avec une centaine de personnes présentes ; parents, joueurs, bénévoles et élus se sont déplacés à cette occasion pour revivre l'année 2021-2022 avec des belles récompenses à la clé, avec la présentation des bilans moraux et financiers... Une belle Assemblée Générale qui s'est terminée par le verre de l'amitié.

La saison estivale très courte pour les bénévoles a laissé sa place à une reprise dynamique par le biais de stages, d'entraînements dès la deuxième quinzaine du mois d'août. Les adhérents 2021-2022 y ont très largement répondu présents.

DBS, à ce jour, ce sont 20 équipes engagées en championnat plus une équipe loisir, plus une section mini-basket et depuis le 24 septembre une toute nouvelle activité : le micro basket pour les enfants de 3 à 5 ans. Le club a de nouveau reçu la Labellisation mini-basket de la part du Comité départemental et ce, pour trois ans. De ce fait, Stève RIOU intéressé par ce projet a travaillé et a été reçu à l'examen très spécifique d'animateur micro basket. Il s'est entouré de 6 animateurs répondant aux exigences que demande cette activité soit 1 animateur pour 6 enfants.

Carton plein, nous avons dû refuser des demandes d'inscription ! Dommage.

Les tournois « équipes jeunes » qui se sont déroulés en septembre pour une accession en championnat région se sont malheureusement soldés par des défaites donc toutes nos équipes jeunes et séniors disputeront des championnats départementaux.

Les tournois « équipes jeunes » qui se sont déroulés en septembre pour une accession en championnat région se sont malheureusement soldés par des défaites donc toutes nos équipes jeunes et séniors disputeront des championnats départementaux.

Pour entraîner, nous avons recruté un stagiaire Luc Tuillas en formation au Campus Sport Bretagne de Dinard et un service civique qui devrait commencer au 1er décembre. Je n'oublie pas Gaëtan Garnier salarié du club depuis 4 ans. DBS, ce n'est pas seulement le côté sportif, il y a aussi le côté convivialité. Nous espérons bien organiser la soirée du club après 2 années de disette. Amis samsonnais, vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée du 18 mars 2023 que vous soyez adhérents ou non du club, vous serez les bienvenus. Nous reviendrons vers vous pour des précisions supplémentaires.

DBS, c'est aussi une section sportive au Lycée de la Fontaine des Eaux mise en place il y a 3 ans qui accueille des jeunes lycéens issus de plusieurs clubs environnants. De par la volonté de ses dirigeants et de la direction du lycée, ces jeunes bénéficient de 2 entraînements supplémentaires par semaine à la salle Houdet.

DBS, ce sont aussi des valeurs éducatives transmises depuis plus de 20 ans grâce aux bénévoles, aux municipalités de St Samson, de Dinan sans oublier Dinan Agglo. Club reconnu et apprécié pour la qualité de ses entraînements, la rigueur de son équipe dirigeante, souhaitons à tous les licenciés une belle année sportive et enrichissante à tous points de vue.

CLUB DE L'AMITIÉ SAMSONNAIS

Le Noël du club de l'Amitié,

Après une première sortie réussie le 30 août où 21 personnes ont visité la « petite cité de caractère » de Roscoff et l'île de Batz avec son jardin botanique Georges DELASELLE, nous vous proposons :

• Le jeudi 1er décembre un DEJEUNER - SPECTACLE « Made in FRANCE » avec Thierry TACINELLI et son orchestre à l'espace Le Conquérant de St James près d'Avranches **(82,00 € / personne pour un groupe de 15 minimum)**.

Cette journée est ouverte à tous, membres ou non du club.

Pour tous renseignements : Rémy LE FLOHIC / Tél : 02 96 39 33 49 et Robert HUNAULT / Tél : 02 96 39 46 69

ECKLA

Le club ECKLA « surfe » sur une bonne dynamique

OUVERTURE D'UNE SECTION KAYAK POLO
Un sport nautique, collectif et ludique

Dédié spécifiquement au kayak loisir depuis sa création en 2007, le club a validé, lors de sa dernière assemblée générale, **la création d'une section kayak polo**. Avec le soutien du comité départemental, des clubs de Dinan (CCKR) et de Lancieux (CNL), ECKLA poursuit donc la mise en œuvre du projet Inter-Club kayak polo.

Une flotte de 16 kayaks-polo permet à nos sportifs, avides de franche rigolade, de s'adonner à leur sport collectif favori !
Femmes et hommes s'y retrouvent tous les mardis soir de 18 à 20 h tant que la lumière du jour le permet ... et le samedi matin (tous les 15 jours) de 10 à 12 h.
L'actualité du mois de septembre 2022 a été riche. Accueil des nouveaux poloistes, jeunes et adultes qui souhaitaient s'essayer à ce sport spectaculaire mais encore trop mal connu. Les 17 et 18 septembre, douze d'entre eux, ont participé à la 1e édition de la « 3 Rivières Cup », tournoi amical organisé par Saint Domineuc sur l'étang de Trévérien !

Lorsqu'ils ne « courent pas après un ballon », les poloistes profitent volontiers des nombreux spots d'eaux vives pour faire une session de kayak surf, une virée en kayak de mer ou en rivière.

Vous laisseriez-vous tenter ? Rendez-vous pour les séances d'entrainement sur le parking de l'écluse du Châtelier. Embarquement sur le ponton municipal, direction le terrain polo situé le long du chemin de halage.

ET TOUJOURS.... LE KAYAK LOISIR
Un sport riche de découvertes

Pour les moins passionnés de ballon, l'Eckla propose également des sorties kayak tous les dimanches matin. Au travers de l'exercice physique, cette activité de loisir et de plein air, permet de pagayer et de découvrir la Rance fluviale et maritime. Une sortie mensuelle est également organisée sur d'autres rivières et plans d'eau. Au programme du premier trimestre : Plouer, île de Cézembre, descente de l'Arguenon, moyen Ellé, eau vive à Montfort sur Meu.

Sport, bol d'air, promenades et paysages magiques dans un esprit solidaire et convivial !
Les plus « audacieux » du club attendent avec impatience l'ouverture des créneaux piscine en décembre prochain pour apprendre ou parfaire leurs techniques d'esquimautage avec ou...sans pagaie !

Avis aux amateurs de bien être.....Rejoignez nous !!!

Contacts : 07.85.65.69.28 ou par courriel eckla@laposte.net

FOOTBALL

NOUVELLE SAISON POUR LE FC ST SAMSON
L'AVENTURE CONTINUE !

Malgré un adversaire au nom d'Alpha ou d'Omicron contre qui il a été parfois difficile de lutter le FC St Samson a réussi à tenir toute la saison 2021-2022. La fin de saison a même vu l'équipe remporter match sur match , prometteur pour la future saison 2022-2023. La saison passée a aussi été marquée par l'arrivée de joueurs internationaux de nationalité Afghane puis Ukrainienne. Ne maîtrisant ni l'Afghan ni l'Ukrainien, la communication ne fut pas toujours simple et source de quelques incompréhensions sur le terrain (difficile de traduire « T'es hors jeu » dans le feu de l'action) mais le sport permet rapidement de passer outre cette difficulté. Très vite l'intégration s'est faite.

Nous voilà donc repartis pour une nouvelle saison 2022/2023 dans le championnat loisir.

Mais connaissez vous bien le foot loisir ? Petit rappel pour les non initiés.

Le foot loisir se joue en 90 minutes avec les règles du foot mais sans les côtés parfois agaçants. Règnent donc la convivialité avec le repas d'après match, le fair-play grâce à l'auto-arbitrage, la protection des joueurs avec l'interdiction des tacles et pas de pression inutile avec aucune montée et descente en fin de saison.

Intéressés pour nous rejoindre, n'hésitez pas nous proposons le mardi soir de 20h30 à 22h au stade de St Samson ou au gymnase en automne/hiver de 21h à 22h15 des petits matchs entre nous 4x4, 5x5, 6x6.

Les matchs du championnat ont lieu le vendredi soir. En s'inscrivant au club il est possible de ne participer qu'aux mardis soirs ou aux vendredis soirs.
La présence aux matchs et aux entraînements varie évidemment en fonction des disponibilités de chacun.

N'hésitez pas à prendre contact : fabrice.trehin@hotmail.fr

Pour la première fois depuis la création de la section loisir une coupe est venue garnir l'étagère des trophées qu'il va maintenant falloir construire.

Victoire 1-0 en finale de la poule consolante contre Plélan-Vildé.

Vous l'attendiez après deux ans d'absence enfin le revoilà !
Le repas-dansant du club est de retour.

→ **Réservez votre samedi 11 mars**

Président : Jean-François SUEUR
Trésorier : Joël BODIN
Secrétaire : Fabrice TREHIN
Secrétaire adjoint : Bertrand BACCON
Trésorier adjoint/cuisinier: Philippe RECAN

SAINT SAMSON FESTIVITÉS

Après deux années blanches liées à la pandémie, le Marché de Noël organisé par Saint Samson Festivités fait son retour les samedi 3 et dimanche 4 décembre à la salle des fêtes pour sa quinzième édition.

30 exposants dans la salle et une quinzaine à l'extérieur sur l'esplanade.

Art et déco, textiles en tous genres, bien-être.
Séances maquillage, photos avec le Père Noël.

Ouvert au public de 12 h à 18 h le samedi, de 10 h à 18 h le dimanche

Pour tous renseignements:
danielle.levannier9@orange.fr / 02 96 87 06 54
saintsamsonfestivites@laposte.net / https://saint-samson-festivites.fr

LES SABOTÉES SAMSONNAISES

Début septembre, après un séjour de 3 jours de randonnées aux alentours de Locquirec et de l'estuaire de la rivière de Morlaix, pour 25 adhérents, les randonnées dominicales ont repris avec en prévision pour le deuxième semestre :

- Dahouët le 16 octobre
- La Villecartier (35) le 06 novembre
- Les rives du Frémur à Lancieux le 20 novembre
- Saint Germain de la mer le 04 décembre
- Dinard (circuit de Laurence d'Arabie) le 18 décembre

Les déplacements vers les lieux de randonnée se font en général par covoiturage au départ du parking du terrain des sports de St Samson sur Rance à 9h ou 13h30 selon les parcours.

La participation à ces randonnées, à la portée de tous, est ouverte à tout le monde moyennant une cotisation annuelle symbolique couvrant les frais d'assurance et de fonctionnement.

Pour les longues randonnées, dans la mesure du possible, nous prévoyons des parcours qui permettent aux adhérents les moins aguerris de nous rejoindre à la pause pique-nique ou de raccourcir le circuit.

Le club encadre également presque tous les vendredis de petites randonnées à allure et distance adaptées aux personnes présentes et éventuellement en méforme physique passagère.

Celles-ci se déroulent dans un périmètre de 10 km autour de St-Samson sur Rance. Un point de regroupement est prévu à 13h45 au parking du terrain des sports de notre commune ou à 14h15 au point de départ indiqué sur le site.

Email : saboteessamsonnaises@hotmail.com

Site : https://sabotees-samsonnaises.jimdo.com

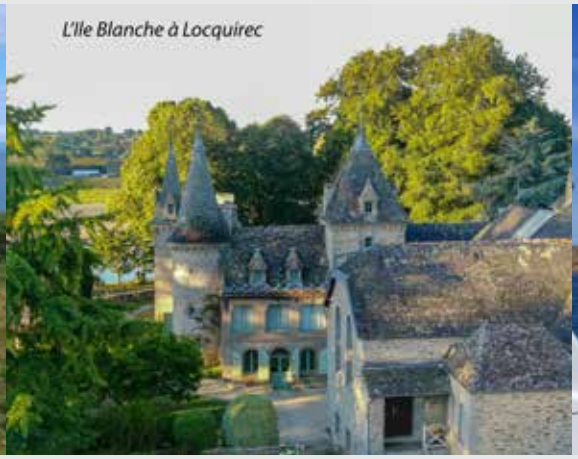

Association des Parents d'Elèves de Saint-Samson-sur-Rance

L'APE vous propose différentes manifestations, n'hésitez pas à récupérer les bons de commande à la mairie environ 3 semaines avant.

C'est ouvert à tous.

OCTOBRE 2022

Samedi 15 : Vente Boissons et Gâteaux d'Octobre rose au port du Lyvet

Vendredi 22 : Vente de pizzas à la salle des associations

DECEMBRE 2022

Vendredi 1 : Vente de sapin à la salle des associations

FEVRIER 2022

Samedi 4 : après-midi jeux de société

MARS 2022

Jeudi 16 : Vente de brioches à la salle des associations

AVRIL 2022

Dimanche 15 : Chasse à l'œuf, 11h, au camping Beauséjour

MAI 2022

Jeudi 11 : Vente de saucisson, Salle des associations

JUIN 2022

Dimanche 18 : Vide grenier, Camping municipal de Beauséjour

Vendredi 24 : Fête de l'école, 14h, dans la cour de l'élémentaire

L'APE de l'école du Menhir de St Samson sur Rance vous propose de recycler vos journaux !

Vous pouvez déposer vos journaux (Ouest France, Petit Bleu, Télégramme, Paysan Breton, l'Equipe...) dans les conteneurs gris situés à l'école, à côté de la cantine.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

JANVIER

Vendredi 6 janvier	Vœux du Maire (Salle des fêtes)
Mardi 17 janvier	Galette des Rois - Club de l'Amitié (Salle des fêtes)
Vendredi 27 janvier	3h sans télé (Salle des fêtes)

FÉVRIER

Samedi 4 février	Assemblée Générale - Club de l'Amitié (Salle des fêtes)

MARS

Samedi 11 mars	Soirée Repas – Football Club Samsonnais (Salle des fêtes)
Jeudi 16 mars	Après-midi crêpes - Club de l'Amitié (Salle des fêtes)
Samedi 18 mars	Soirée - Club de basket (Salle des fêtes)
Vendredi 31 mars	Soirée Cabaret – Bouquinette (Salle des fêtes) [date non définitive]

AVRIL

Samedi 1er avril	Soirée Cabaret – Bouquinette (Salle des fêtes) [date non définitive]

MAI

Vendredi 27 mai	Spectacle - JAZZ EN PLACE (Salle des fêtes)

JUIN

Vendredi 9 juin	Assemblée Générale - Football Club Samsonnais (Salle associations)
Dimanche 18 juin	Vide grenier - APE (camping)
Samedi matin	Assemblée Générale - Dinan Basket Samsonnais (Salle des fêtes) [date non définitive]
Samedi 24 juin	Fête de la Musique (Mairie)

JUILLET

Vendredi 21 juillet	Assemblée Générale - société de chasse (Salle association)
Sam 29 et Dim 30 juillet	FESTI RANCE - St Samson Festivités (Stade de Foot)

OCTOBRE

Jeudi 5 octobre	Couscous dansant - Club de l'Amitié (Salle des fêtes)
Dimanche 8 octobre	Soirée loto - St Samson Festivités (Salle des fêtes)

NOVEMBRE

Dimanche 5 novembre	Repas du CCAS (Salle des fêtes)

DÉCEMBRE

Sam 2 et Dim 3 décembre	Téléthon (Salle des fêtes)
Dimanche 10 décembre	Arbre de Noël - A.P.E. (Salle des fêtes) [date non définitive]
Sam 16 et Dim 17 décembre	Marché de Noël - St Samson Festivités (Salle des fêtes)